

---

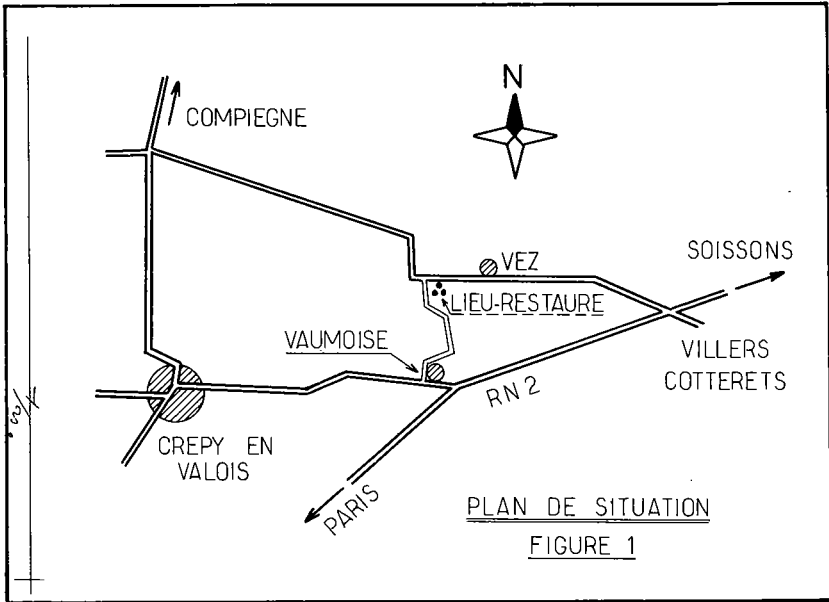
**LA ROSE DE L'ABBAYE ROYALE  
NOTRE-DAME DE LIEU-RESTAURÉ  
SA CONCEPTION ET SA PLACE DANS  
L'ART GOTHIQUE FLAMBOYANT**

par  
**Jean-Luc FRANÇOIS**



**Vue d'ensemble de l'abbaye de Lieu-Restauré**

Située dans la vallée de l'Automne, au sud de la forêt de Compiègne, sur le territoire de la commune de Bonneuil-en-Valois, (fig 1), l'abbaye de Lieu-Restauré de l'Ordre de Prémontré (1) fut fondée en 1131 sur l'emplacement d'une petite chapelle, d'où elle tire son nom d'origine « Loci restaurati ». La disposition d'ensemble s'apparente au plan classique cistercien : l'église à chevet plat faisait environ cinquante mètres de long. Malheureusement, elle fut détruite au cours de la guerre de Cent Ans, au début du XV<sup>e</sup> siècle.

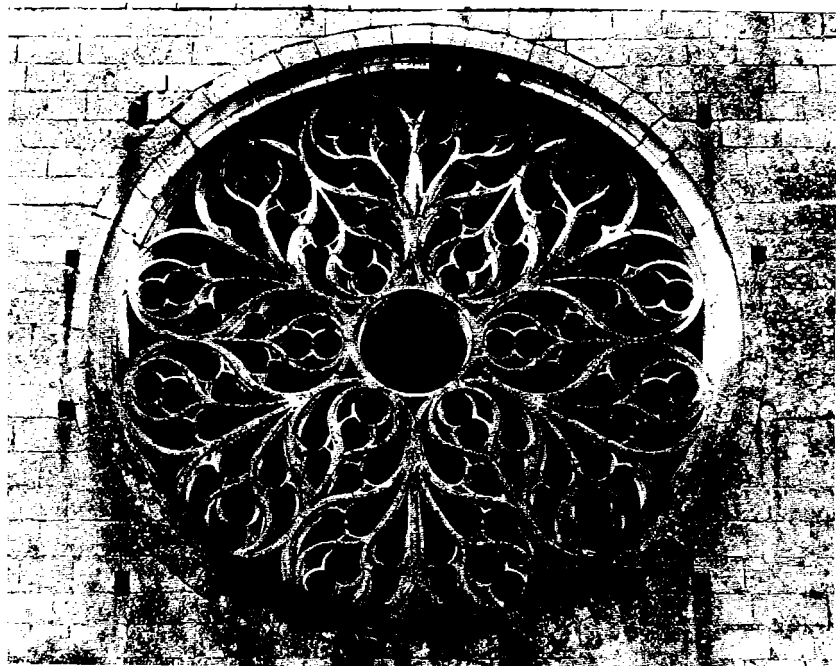


L'église sera reconstruite dans le style gothique flamboyant avec sa nef raccourcie d'une vingtaine de mètres, en raison de l'affaiblissement de la communauté religieuse à cette époque. L'instauration de la commende et les guerres de Religion accélèrent son déclin et ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'abbaye connaîtra de nouveau un léger essor.

Celui-ci est bien vite anéanti par la Révolution et en 1791 Lieu-Restauré subit le sort de toutes les abbayes, avec la mise en vente des « biens nationaux ». Toutefois, contrairement aux autres fondations plus importantes de la région, l'église fut sauvée partiellement de la destruction au XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à l'installation d'une féculerie dans la nef, les bâtiments conventuels se révélant trop petits pour cette activité.

L'édifice possède une façade très sobre, ornée d'une superbe rose flamboyante qui attire inmanquablement le regard. A cause d'elle ce qui restait de l'église a été classé monument historique le 12 avril 1965.

(1) Ordre fondé par Saint-Norbert au XII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye-mère était à Prémontré, à 15 km au nord-ouest de Laon.



Quel est l'intérêt de cet élément architectural utilisé sur de nombreuses églises de ce style, encore visibles de nos jours ? C'est ce que nous proposons de découvrir dans cette étude.

#### ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA ROSE

D'après le *Vocabulaire de l'architecture* (p 78, col 95) la définition est la suivante : « rose : baie circulaire à réseau évoquant le dessin d'une fleur. La rose est une fenêtre ou partie de fenêtre. Ne pas confondre rose avec rosace qui est un motif ornemental ». Nous utiliserons donc uniquement le mot rose dans le texte ; toutefois deux remarques sont à faire : la plupart des auteurs (Robert, 1972 ; Oursel, 1971 ; P. Noël, 1968 ...) emploient le mot rosace pour désigner la rose et l'ornement architectural. D'autre part, la découpe de la rose en un certain nombre de parties issues du centre, est assez mal définie. Malgré ce terme inusité dans les ouvrages de référence, le mot « pétale » semble le plus approprié à la découpe de cette fleur.

Déjà utilisées chez les Romains, de petites ouvertures circulaires appelées « oculi » sont pratiquées dans les murs des constructions romanes. Leurs dimensions sont limitées pour des raisons de technique architecturale et la difficulté de fermer ces baies par un vitrage suffisamment résistant.

Avec l'essor de ces techniques au XII<sup>e</sup> siècle, le diamètre de l'oculus augmente. Pour améliorer la rigidité de l'ensemble et assurer le maintien des vitraux, un remplage devient nécessaire. Au début cette armature de

Pierre est assez lourde et prend une surface importante dans le cercle de l'ouverture. L'allure ressemble assez à une roue de char de cette époque et la décoration entraîne parfois une appellation bien appropriée : « roue de la fortune » dont l'exemple le plus beau, dans notre région, est situé sur le pignon nord du transept de l'église Saint-Étienne de Beauvais.

Mais le style évolue rapidement, selon l'idée maîtresse de l'entrée de la lumière dans l'édifice, appliquée par Suger à Saint-Denis.

Les progrès de la maîtrise de l'art du vitrail entraînent l'augmentation toujours plus grande du diamètre de la rose, ainsi qu'une proportion entre verre et pierre de plus en plus importante. On ne citera pour exemple que les roses du transept de Chartres et de la façade de Notre-Dame de Paris, au début du XIII<sup>e</sup> siècle. A la fin du XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la technique fait de tels progrès que la pierre semble disparaître au profit du verre, de minces et multiples rayons tissent une toile d'araignée au milieu d'une surface de verre gigantesque, atteignant environ treize mètres de diamètre au transept de Notre-Dame ; c'est le style « rayonnant ».

Une nouvelle évolution intervient vers la fin du XIV<sup>e</sup> et surtout au XV<sup>e</sup> siècle ; le rayonnement laisse place à des méandres, utilisant courbes et contre-courbes, où apparaissent des langues effilées faisant songer à des flammes ; le style est alors appelé « flamboyant ». Il persistera jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, avant d'être supplanté par le style « Renaissance ».

C'est à cette époque que le nom de rose prend toute sa valeur. Si par rapport aux siècles précédents, l'irisation de la lumière à l'intérieur de l'église par l'intermédiaire des vitraux, commence à perdre de la vigueur, en revanche à l'extérieur, la forme des réseaux de pierre suggère immanquablement les pétales d'une fleur gigantesque. La rigidité des rayons du XIV<sup>e</sup> siècle fait place à des courbes harmonieuses.

#### LA ROSE DE LIEU-RESTAURÉ PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le principe d'étude a été le suivant :

- relevé d'un certain nombre de mesures directement sur la rose.
- comparaison des valeurs métriques relevées avec des valeurs d'unités d'époque (pied et pouce).
- reconstitution du dessin d'après ces valeurs et vérification des résultantes.
- analyse des rapports des dimensions et étude géométrique des principes de tracé.
- remarques.



Malgré un travail qui se veut le plus rigoureux possible, plusieurs paramètres entraînent des écarts entre l'épure théorique et la réalité (2). Il s'agit :

- de la valeur exacte de la mesure de référence lors de l'épure primitive.
- de la précision du tracé de l'épure et des gabarits.
- de la cote fonctionnelle d'empilage des éléments (addition de toutes les tolérances).
- de la déformation de la structure au cours des siècles.
- de l'érosion et détérioration des arêtes des pierres.
- de l'imprécision des relevés due :
  - aux conditions délicates lors de la prise des mesures, hauteur moyenne = 12 mètres (les millimètres ont souvent été négligés).
  - au nombre limité des relevés ne permettant pas d'étude statistique des valeurs.

#### LE TRACÉ DE LA ROSE

*Phase 1 : réalisation des pétales (voir fig. 2).*

Autour de son œil  $\emptyset A$ , la rose est constituée d'une première ceinture de 6 cercles  $\emptyset B$ , entourée d'une seconde ceinture de 12 cercles  $\emptyset C$ . Tous ces diamètres fictifs sont égaux et mesurent 37 pouces, ils sont matérialisés par une bande de 1 pouce 1/2 de large centrée sur le diamètre fictif.

En regardant la figure 2, on voit la constitution de chaque pétale par un cercle  $\emptyset B$  et 2 cercles  $\emptyset C$ . La division en 6 parties égales de la rose se fait à partir d'un axe vertical, contrairement à beaucoup d'autres roses où la division commence à partir d'un axe horizontal (pour les roses à 6 pétales).

*Phase 2 : sous-division des pétales (voir fig. 3).*

Les cercles  $\emptyset B$  contiennent des ronds  $\emptyset E$  et les cercles  $\emptyset C$  des ronds  $\emptyset F$ , de 20 pouces chacun. Ils ne sont pas tangents entre eux respectivement, par suite d'un décalage de 3/4 pouce. Si les cercles  $\emptyset E$  sont situés sur des rayons partant du centre  $\emptyset A$ , les cercles  $\emptyset F$  quant à eux sont placés sur des axes reliant le centre du  $\emptyset C$  au centre du  $\emptyset B$  du pétale suivant et faisant un angle de 45° par rapport aux rayons principaux.

---

(2) Les travaux réalisés par Patrick Hariot ont contribué à l'élaboration de cette étude.



Arcs moulurés par tores amincis avec méplat, de la nef.



Arcs prismatiques bi-concaves des voûtes du transept.



Angle Nord-Est de la croisée du transept.



« Coup de sabre »  
entre la façade et le collatéral nord.

La liaison de cet axe avec le rayon principal s'effectue par un arc de cercle de rayon  $G = 51$  pouces. Les raccordements des  $\emptyset E$  avec les rayons secondaires et des  $\emptyset F$  avec les rayons  $G$ , se font respectivement par des rayons  $RE$  et  $RF$  de 10 pouces chacun.

Tous ces éléments sont matérialisés par une bande de 1 pouce de large.

*Phase 3 : réalisation des bilobes (voir fig. 4).*

Dans les cercles  $\emptyset F$ , une nouvelle subdivision par 2 ronds égaux  $\emptyset E1$  et  $\emptyset E2$  de 11 pouces, forme un bilobe matérialisé par une bande de 1 pouce de large. Les  $\emptyset E1$  et  $\emptyset E2$  sont décalés de 1/2 pouce par rapport à  $\emptyset E$  et  $RE$  respectivement.

Dans les cercles  $\emptyset F$ , les bilobes sont constitués des  $\emptyset F1$  de 11 pouces (analogues aux  $\emptyset E1$ ), par contre les  $\emptyset F2$  font 12 pouces 1/3 et sont tangents aux rayons de raccordement  $RF$ .

*Phase 4 : Réalisation des flammes (voir fig. 4).*

Le dernier et plus délicat problème réside dans le domaine dimensionnel des flammes ceinturant les cercles  $\emptyset E$  et  $\emptyset F$  (voir dessin de la rose). Une série de cotes relevées, ainsi que le contrôle par gabarits ont permis une définition assez précise du dessin, toutefois les valeurs des diamètres ne doivent pas être considérées avec rigueur, car les cotes sont plus ou moins des résultantes entre  $\emptyset B$ ,  $\emptyset E$  et  $RE$  d'une part et  $\emptyset C$ ,  $\emptyset F$ ,  $RF$  et  $G$  d'autre part. On constate de près des excentrages dûs, soit à la mauvaise position relative des pierres, soit à une volonté du traceur afin de « tricher » pour rattraper la différence de largeur entre les sections A et B.

L'ensemble de l'ossature est réalisée sur 2 épaisseurs avec 3 largeurs différentes. Les rayons principaux et les cercles  $\emptyset A$ , B et C font 10 pouces d'épaisseur pour 6 de large (voir section A du dessin de la rose). Les arcs  $G$ , les rayons secondaires et les  $\emptyset E$  et  $F$  font 10 pouces d'épaisseur mais seulement 4 de large (voir section B). Les cercles  $\emptyset E1$ ,  $E2$ ,  $F1$ ,  $F2$  et les flammes ne font que 7 pouces d'épaisseur pour une largeur de 3 pouces.

Ce sont ces différentes sections qui nécessitent les décalages de 3/4 et 1/2 pouce, empêchant les cercles d'être tangents.

En conclusion, nous constatons que le tracé géométrique à partir du compas et de la règle est assez simple, comparativement à celui de certaines roses où sont utilisées des formes ovales, comme à la Sainte-Chapelle de Paris par exemple.

Nous verrons ensuite que cette relative simplicité est compensée par un choix très judicieux des dimensions et des rapports entre elles.



Toutes ces valeurs en pouces ont été déterminées par mesures et calculs, puis contrôlées par gabarits. Les explications de la démarche du choix des valeurs, sont notées dans un additif à cette étude, afin d'alléger le texte de formules rébarbatives.

Cette étude permet d'autre part de confirmer l'unité de mesure utilisée à cette époque : le pouce valant 2,7 cm (pied de 12 pouces = 0.324 m).

#### CHOIX DES VALEURS DIMENSIONNELLES

Les valeurs des différentes dimensions de la rose étant définies, voyons maintenant la raison de ce choix. Il semble que l'architecte a été guidé par deux paramètres :

1) Inscrire le diamètre de la rose entre les contreforts de la façade en respectant une proportion dorée, c'est-à-dire en rapport avec le nombre d'or  $N = 1,618...$  (ce nombre est expliqué dans le paragraphe en fin d'étude).

2) Choisir les valeurs  $\varnothing A$ ,  $\varnothing E$ ,  $\varnothing F$ ,  $G...$  s'accordant entre elles par des proportions connues et utilisées à cette époque.

Ces deux paramètres dépendent de la valeur du  $\varnothing A$  de l'œil de la rose qui a été judicieusement choisie :  $\varnothing A = 37$  pouces.

#### PARAMÈTRE N° 1

L'inscription de la rose entre les contreforts a été bien respectée, puisque les rapports entre l'écartement moyen  $L$  (estimé à 830 cm, non vérifié pour des raisons matérielles) et les diamètres  $D1$  et  $D2$  (voir fig. 5) cernent le nombre d'or :

$$\frac{L}{D2} < N < \frac{L}{D1} \quad \begin{array}{l} D1 = 181,4569 \text{ pouces} \\ D2 = 196,4569 \text{ pouces} \end{array}$$

$$1,565 < 1,618 < 1,694$$

La moyenne de ces deux rapports étant proche du nombre d'or :

$$\frac{1,565 + 1,694}{2} = 1,6295 \text{ soit une erreur de } 0,7\%$$

#### PARAMÈTRE N° 2

Le choix des dimensions des différents diamètres et rayons donne des rapports exceptionnels :

1) Rapport entre  $\varnothing B$  et  $\varnothing E$  ou  $\varnothing C$  et  $\varnothing F$  (37 et 20 pouces)

$$\varnothing C = 2 \varnothing F. \cos 22^\circ 30' \text{ (voir figure 6)}$$

$$37 = 2 \times 20 \times 0,92388$$

$$37 = 36,9552$$

erreur de 0,0448 pouce soit 1,2096 mm ce qui est négligeable.

Ce moyen de définir  $\varnothing$  en fonction de  $\varnothing C$  n'a pas été retrouvé par cheminement du tracé de l'épure, mais le fait d'avoir l'axe du  $\varnothing F$  incliné de  $45^\circ$  par rapport au rayon principal, peut avoir incité l'architecte à l'utilisation de cette relation.

2) Rapport entre  $\varnothing E$  et  $\varnothing E1$  ou  $\varnothing F$  et  $\varnothing F1$  (20 et 11 pouces).

$$\frac{\varnothing E}{\varnothing E1} = \frac{\varnothing E}{\varnothing E2} = \frac{\varnothing F}{\varnothing F1} = \frac{20}{11} = 1,81818181... *$$

ou la valeur de  $\frac{20}{11} = 1,811712... \text{ soit une erreur de } 0,0010618.$

3) Rapport entre  $\varnothing F$  et  $\varnothing F2$  (20 et 12 pouces  $1/3$ )

$$\frac{\varnothing F}{\varnothing F2} = \frac{20}{12 \frac{1}{3}} = 1,621621621... *$$

ceci est proche du nombre d'or 1,6180333 soit une erreur de 0,0035877.

4) Rapport entre  $\varnothing C$  et  $\varnothing F2$  (37 et 12 pouces  $1/3$ ).

$$\frac{\varnothing C}{\varnothing F2} = \frac{37}{12 \frac{1}{3}} = 3$$

ce rapport confirme la valeur de  $\varnothing F2$

5) Rapport entre le rayon G et  $\varnothing C$  (51 et 37 pouces).

$$\frac{G}{\varnothing C} = \frac{51}{37} = 1,378378378... *$$

Des valeurs sont à rapprocher de ce rapport :

$$8 \sqrt{13} \text{ } 1.37798 \text{ soit une erreur de } 0,0003983$$

$$3 \sqrt{N2} \text{ } 1.37824 \text{ soit une erreur de } 0,0001383$$

(N étant le nombre d'or)

— Les trois fraction précédentes notées de l'astérisque \* sont périodiques, les décimales revenant constamment.

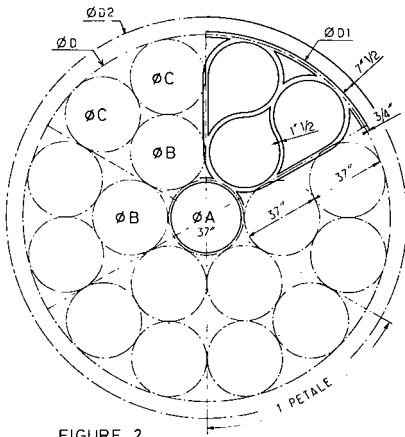


FIGURE 2

REALISATION DES PETALES

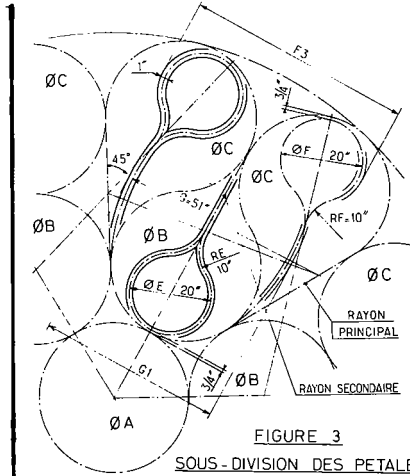


FIGURE 3

SOUS-DIVISION DES PETALES

— Le choix de la valeur du rayon  $G = 51$  pouces offre ce double avantage :

1) un rapport exceptionnel avec le diamètre de base de 37 pouces, comme nous venons de le voir.

2) une astuce de construction permettant d'avoir le point de centre situé sur le rayon principal suivant. Ceci est très important car elle matérialise le centre et facilite le tracé des épures et gabarits lors de la réalisation.

Toutes ces relations doivent quand même être prises avec réserves. Les architectes médiévaux connaissaient la science des nombres et leurs choix étaient judicieux, les calculs de Fibonacci (Leonardo de Pise) sur le nombre d'or au XIII<sup>e</sup> siècle en sont la preuve.

Toutefois il serait exagéré d'affirmer que ceux-ci avaient conscience de la précision de tous ces rapports. Il est probable que certaines valeurs particulières se transmettaient de génération en génération depuis l'antiquité, elles étaient établies par expérience et découlaient le plus souvent des constructions géométriques de base.

#### PRINCIPE DE MONTAGE DE LA ROSE

L'ensemble de la rose est constitué de 66 morceaux, ceux-ci ont été très certainement ajustés au sol avant le montage. En essayant de reconstituer celui-ci, en partant de la base évidemment, on s'aperçoit que la plupart des morceaux sont « auto-bloquants », c'est-à-dire que le choix judicieux des découpes entraîne une stabilité des pierres sur leurs surfaces de poses quelque soit le pétale auquel elles appartiennent. Bien entendu l'utilisation de cales (en plomb ?) est nécessaire avant la réalisation des joints en mortier de chaux.

En réalité l'assemblage est sans doute plus délicat, le manque total d'expérience en ce domaine empêche l'élaboration de la « notice de montage ».

Les plans de découpe semblent correspondre à un tracé simple (plans passant par les différents centres de cercles), ceci est confirmé par les mesures relevées. Toutefois un cas particulier paraît exister dans les plans reliant les  $\emptyset$  F2 aux flammes situées du côté du rayon principal, l'angle d'inclinaison de la coupe ne semble pas logique. Il s'agit peut-être d'une légère erreur de tracé du gabarit qui a provoqué une répétition de l'anomalie sur chaque pétale. Cette particularité n'a pas été prise en considération pour le dessin représentant l'épure théorique.

Après finition, la rose a été ceinturée par deux cercles de pierres, décorés chacun par un tore aminci avec méplat, afin d'augmenter sa rigidité.

#### VITRAGE DE LA ROSE

La rose a reçu des vitraux et si ceux-ci ont totalement disparu, sans doute au siècle dernier, on peut encore voir des traces d'un mortier de plâtre qui servait à maintenir les verres dans les rainures pratiquées à cet effet (voir sections A, B, C du dessin).

La surface théorique à vitrer a été mesurée au planimètre sur l'épure du dessin, sa valeur à l'échelle est de 6,5513 m<sup>2</sup> pour une surface totale engendrée par D1 de 18,8522 m<sup>2</sup>, soit un rapport pierre/verre = 0,6525.

Cette valeur est très forte. Nous n'avons pas d'autres chiffres de comparaison, mais nous sommes loin du rapport de la rose de la façade de Notre-Dame de Paris : 0,146 m<sup>3</sup> de pierre/m<sup>2</sup> (attention ici c'est un volume alors que le calcul pour Lieu-Restauré est en surface). Ceci prouve qu'aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le dessin de la pierre primait sur le vitrail.

#### REMARQUES

— Il semble que la pierre utilisée pour la réalisation de la rose, provienne de la carrière située derrière la Grange-au-Mont, ancienne ferme de l'abbaye. Elle serait donc analogue à la pierre de Bonneuil-en-Valois, mais ceci reste à vérifier.

— Nous avons laissé de côté l'étude du symbolisme de la rose, hors de notre propos.

#### DATATION DE LA ROSE

Il existe trois possibilités pour cerner ce problème :

##### *L'étude archéologique*

Malheureusement, celle-ci ne nous sera pas de grande utilité, car les différents niveaux d'occupation n'ont pas été étudiés lors des travaux de

dégagement du sol de l'église. Toutefois, une datation précise est rarement possible par simple étude stratigraphique, elle aurait permis tout au plus de confirmer ou non, l'élaboration de la façade en une ou plusieurs campagnes de construction.

### *L'étude historique*

Les documents relatifs à l'abbaye de Lieu-Restauré sont peu nombreux, aucun d'eux ne fait mention précisément de la restauration de l'édifice au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (série H - A.D.O.). Malgré les recherches aucun texte manuscrit ou imprimé, se rapportant à la rose, n'est parvenu pour l'instant à notre connaissance.

Des divers ouvrages relatant brièvement l'histoire de l'abbaye (Carlier, 1764 ; *Monasticon praemonstratense*, Backmund, 1949-1956 ; *Catholicisme, hier et aujourd'hui* de A. Dimier ; Louis Graves, 1843) seuls les deux derniers mentionnent la reconstruction mais d'une façon assez imprécise :

1) Louis Graves : « Antoine Claret fit restaurer l'église que les ravages de la guerre n'avaient point épargné... ».

2) Dans *Catholicisme, hier et aujourd'hui* : « A la fin du XV<sup>e</sup> et au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle les bâtiments furent reconstruits. L'abbé Antoine Claret (1525-51) entreprit la reconstruction de l'église qui fut achevée en 1540 et dont la façade fut ornée d'une belle rose de style flamboyant de près de 6 mètres de diamètre... ».

Dans l'histoire de Lieu-Restauré, rédigée par M. Moreau-Néret, on peut lire : « c'est Antoine Claret, abbé à compter de 1525 qui put enfin en utilisant les éléments qui subsistaient, achever, en 1540, la reconstruction de l'église dont nous admirons encore aujourd'hui la magnifique rosace... ».

A la lecture de ces lignes, nous constatons que la datation précise est impossible, il serait donc hasardeux de dater la rose de 1540 précisément.

### *L'étude architecturale*

La rose ne pouvant être dissociée de l'église, l'étude portera sur l'analyse de la construction de l'édifice et des différents styles utilisés.

### *Mise en évidence de deux campagnes de travaux lors de la restauration*

Dans les parties encore en élévation (nef, croisée du transept et bras sud du transept) on constate une très nette évolution du style. Les moulures des arcs de la nef sont formées de tores amincis, terminés par un méplat. Par contre, celles du bras sud sont de forme prismatique biconcave et les arcs doubleaux de séparation de la nef et du transept sont en plein-cintre, reposant sur de simples colonnes (*voir fig. 7*).

La nef semble donc antérieure au transept, elle possède un style usité au XV<sup>e</sup>, alors que le transept s'accorde avec le style tardif au XVI<sup>e</sup> siècle. Deux campagnes de constructions semblent évidentes.

En regardant la façade, on remarque des « coups de sabre » (3) (*voir fig. 5*) entre les collatéraux et les contreforts principaux, alors que la partie centrale est parfaitement raccordée à ceux-ci par « plan de joint de lit », c'est-à-dire une hauteur continue des lits de pierres. Là encore deux périodes semblent se dessiner, permettant d'envisager la construction comme suit :

— Première campagne au XV<sup>e</sup> siècle : élévation des piliers, de la façade et réalisation de la toiture de la nef.

— Deuxième campagne au XVI<sup>e</sup> siècle : réalisation complète des collatéraux et des voûtes de la nef dans un style imposé par la section des piliers (les voûtes de la nef ayant besoin des collatéraux comme contreforts). Puis réalisation du transept moins haut et sans connection directe avec la nef.

Dans ce cas de figure, si la rose a été élaborée en même temps que la façade, sa datation peut remonter dans le temps, à partir de 1540.

### *Hypothèse d'évolution de l'église*

En fonction de ce qui est écrit précédemment, on peut se poser la question suivante : pourquoi l'édifice n'aurait-il pas été reconstruit dans l'ordre habituel : d'abord le chœur, puis le transept et enfin la nef ?

La réponse tient dans une hypothèse faite en étudiant l'église et dont voici les éléments :

Nous savons que l'église possédait un clocher sur la chapelle absidiale nord. La première église du XII<sup>e</sup> siècle devait en avoir probablement deux, encadrant le chœur comme à Morienvall. Ce ou ces clochers étaient soutenus par les piliers N-E et S-E de la croisée du transept, dont on voit encore les bases actuellement.

Or nous constatons un affaissement de 8 cm de la base N-E par rapport à la base S-E, affaissement antérieur à la construction des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. D'autre part plusieurs éléments sont à prendre en considération :

— cette base N-E a été surmontée de plusieurs pierres très volumineuses, servant d'appui à la construction actuelle.

— l'absidiole nord est consolidée par un contrefort plus tardif accolé au mur d'origine.

— en élévation, on constate que l'arc doubleau séparant le chœur de la croisée du transept, est environ 3 mètres en-dessous du faîte de la voûte

---

(3) Mauvais raccordement de maçonnerie, alignement des joints verticaux.

encore en place et les départs de 4 arcs diagonaux vers la croisée du transept et le chœur sont encore visibles. Les moulures sont à tores amincis avec méplats (*voir photo 5*).

L'hypothèse envisagée est la suivante :

Vers la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la pile nord-est de la croisée du transept, supportant un clocher, s'affaisse par suite de la mauvaise portance du sol marécageux et provoque l'effondrement du clocher, du chœur à chevet plat et d'une partie du transept.

Les chanoines reconstruisent un chœur en hémicycle et le raccordent sur l'ancienne nef haute de 11,5 mètres environ.

Malgré l'absence totale de documents, plusieurs éléments sont à prendre en considération :

— au XIV<sup>e</sup> siècle, la famille de Gaunes (4) offre de l'argent à l'abbaye et plusieurs membres sont enterrés dans la nef ; plus de sept pierres tombales brisées de cette époque ont été découvertes.

— une partie d'un remplage trèflé assez tardif, probablement du XIV<sup>e</sup> siècle, a été mis au jour en 1973, or a priori il n'y a pas de construction de cette époque pouvant recevoir cet élément architectural dans l'abbaye, hormis le chœur ou le transept si l'hypothèse s'avère exacte.

— dans la couche de remblai postérieure à la guerre de Cent Ans, dans la sacristie, 1100 fragments de vitraux ont été découverts, il s'agit de grilles du XIV<sup>e</sup> siècle prouvant des modifications à cette époque.

— les départs d'arcs diagonaux mentionnés précédemment peuvent avoir été réalisés au XIV<sup>e</sup> siècle car ce type de moulure existait déjà.

La guerre de Cent Ans à peine terminée, la communauté religieuse essaie de revivre. Deux documents l'attestent :

1) Carlier nous renseigne dans les termes suivants : « Les supérieurs du Lieu-Restauré et de Longprez prirent le même soin de rétablissement de leurs monastères... » ; ce texte se rapporte à l'action du duc d'Orléans en faveur des abbayes vers 1450.

2) Dans la série H 5548 des A.D.O. on peut relever dans une copie de 1696 d'un texte de 1463 : « A chaque terme, 10 livres parisis pour restauration des moulins et de l'église dudit Lieu-Restauré qui jadis furent détruits ».

L'abbaye a sans aucun doute été fortement endommagée au cours de la guerre, mais sans être saccagée de fond en comble. Il est probable que le chœur, partie la moins endommagée de l'église, a servi de chapelle pour une communauté réduite, dans l'attente de la restauration et justifiant le déroulement de la reconstruction que nous résumons :

---

(4) Seigneurs de Russy-Bémont (Oise), Recherches faites par MM. B. Ancien et D. Gilbert.

— au XV<sup>e</sup> siècle, élévation de la nef avec arrêt des travaux, pour raison fil ancêtre probablement — Au XVI<sup>e</sup>, réalisation des collatéraux, des voûtes et du transept, cette seconde campagne ayant pu être menée à bien grâce à Antoine Claret. En 1540 la jonction avec le chœur du XIV<sup>e</sup> est réalisée, mais il est trop tard pour l'abattre et le reconstruire dans le style et à la même hauteur que la nef. En effet, quelques années après c'est le début de la « commende » et des guerres de Religion qui vont clore définitivement les travaux sur l'église.

*Cette hypothèse est-elle crédible ?*

Vers 1450, le Valois est totalement dévasté. Charles d'Orléans est obligé d'exonérer des redevances les habitants de la région afin d'assurer la reprise économique (Moreau-Néret, 1973). A cette époque la communauté religieuse de Lieu-Restauré se réorganise.

Durant toute la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les restaurations se poursuivent : Saint-Thomas de Crépy-en-Valois en 1470, Saint-Jean-des-Vignes à Soissons en 1478, la nef de la cathédrale de Meaux, Saint-Jacques de Compiègne, les collatéraux de Saint-Pierre de Senlis commencés en 1464, l'église de Largny-sur-Automne dans l'Aisne située à quelques kilomètres de Lieu-Restauré.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'opulence est revenue dans la région, surtout après 1515, lorsque François 1<sup>er</sup> s'installe à Villers-Cotterêts. L'abbé Antoine Claret achevant l'église en 1540, sous le règne de ce roi, semble logique. En revanche, il serait surprenant que les chanoines aient attendu plus de soixante dix ans avant d'entreprendre la restauration, sauf s'ils disposaient d'un lieu pour officier, ce qui appuie l'hypothèse du chœur non détruit. Une première tranche de travaux peut donc avoir été réalisée dans les années 1480-90.

Un détail intéressant renforce cette argumentation. La plus ancienne des quatre cloches recensées en 1791 (série Q3 793 à 796 A.D.O.), *Magdeleine*, a été fondue en 1507. Son diamètre de 20 pouces (540 mm) nécessite un petit beffroi ou une partie aménagée à cet effet, ceci prouve l'existence d'une construction bien antérieure aux travaux entrepris par Antoine Claret.

Sur le plan stylistique, on constate que la nef possède une décoration très sobre. Est-ce par manque d'argent ? par austérité monacale ? ou simplement la conséquence des débuts de l'implantation du style flamboyant dans la région ?

Dans la décoration de la rose, on remarque des bilobes qui semblent s'apparenter aux trèfles et quatre-feuilles du XIV<sup>e</sup> siècle, mais des éléments analogues sont visibles sur les roses tardives du transept de la cathédrale de Beauvais.

---

(5) Cette liste a été établie grâce à plusieurs ouvrages d'architecture et des monographies de monuments, elle a été complétée avec l'aide de Martine Plouvier par la consultation de la documentation du Centre de Recherche sur les Monuments Historiques (Palais de Chaillot, Paris).



Le cerclage en pierre de la rose, indépendant de la structure de l'édifice, est décoré par un tore aminci avec méplat comme pour la nef. En revanche les sections des nervures de la rose (voir dessin de la rose) sont prismatiques bi-concaves, comme celles des arcs du transept.

### *Conclusion*

En l'absence de documents précis et sans possibilité de déceler une influence évidente à propos de la décoration, la datation d'un petit édifice est délicate. Certains points doivent être encore approfondis, l'objet de cette étude archéologique n'est pas de résoudre définitivement la question, mais au contraire de servir de base de départ pour une approche plus fine du problème.

## COMPARAISON AVEC LES AUTRES ROSES FLAMBOYANTES

### *Inventaire et caractéristiques des roses flamboyantes*

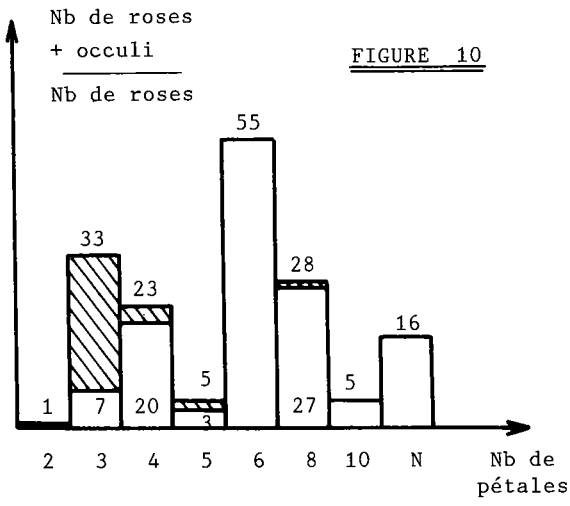
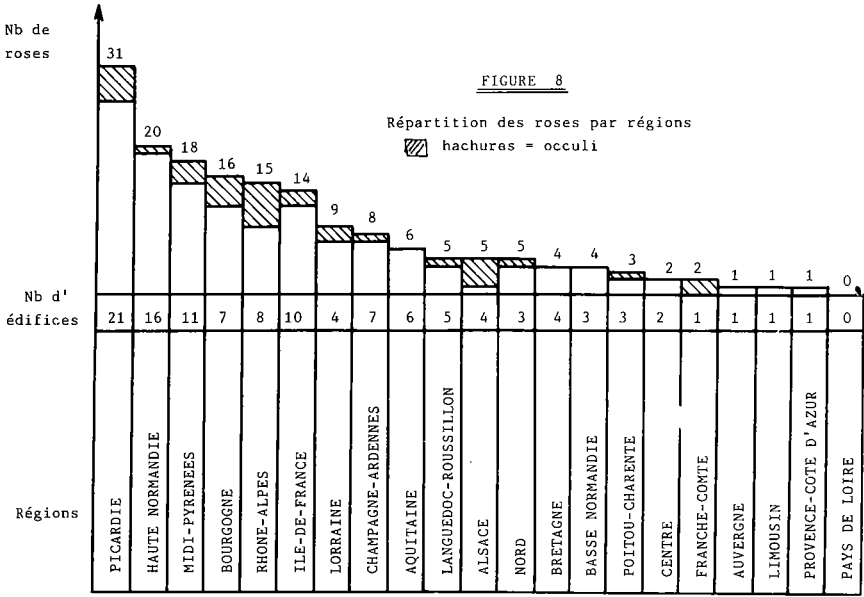
Lors de la réalisation de cette étude, une comparaison avec les autres roses de cette époque a semblé nécessaire. 170 roses provenant de 117 églises et cathédrales, ont été répertoriées, uniquement en France, principale utilisatrice de cet élément architectural, afin de limiter les écarts de style (*voir tableau ci-joint*).

Quelques roses réalisées ou restaurées au XIX<sup>e</sup> siècle ont été intégrées dans la liste par suite d'une certaine convergence de style.

L'inventaire complet des roses n'étant pas établi, une marge d'erreur plus ou moins importante peut se glisser dans les données suivantes, celles-ci étant présentées à titre indicatif. La répartition par régions s'est faite suivant leurs limites actuelles, par souci de simplification (*voir fig. 8*).

A priori, « les roses de Picardie » sont les plus nombreuses, mais en dehors du cadre des régions, nous nous apercevons que la majorité des roses se trouve située à l'intérieur d'une bande d'environ 120 km de large sur 300 km de long, partant d'Abbeville au nord pour rejoindre Troyes puis Auxerre et revenant sur Evreux, représentant le quinzième de la surface de la France. Si cet échantillon de roses est bien représentatif, on constate un effet de faible diffusion de cet élément architectural, comme lors des siècles précédents. La rose est une caractéristique de l'Ile-de-France au sens très large du terme (*voir fig. 9*).

Il semble que les premiers essais, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, aient eu lieu en Normandie, à Saint-Ouen par exemple. Malheureusement les datations précises sont très rares et les informations recueillies étant souvent du genre : XV<sup>e</sup> siècle, début XVI<sup>e</sup>, elles ne permettent pas d'établir les zones d'influence et les courants de propagation du style.



VILLE	ÉDIFICE	POSITION	Nb de Pétales	Oculus ou Rose	DEP	VILLE	ÉDIFICE	POSITION	Nb de Pétales	Oculus ou Rose	DEP
<b>PICARDIE</b>						SENLIS	CATHÉDRALE	transept sud	6	R	60
ABBEVILLE	St VULFRAN	façade	6	R	80	St QUENTIN	BASILIQUE	transept sud	6	R	02
ABBEVILLE	St VULFRAN	portail central	6	R	80	St QUENTIN	BASILIQUE	transept nord	5	R	02
ABBEVILLE	St VULFRAN	portail nord	4	R	80	St LEU-D'ESSERENT	ABBATIALE	façade	6	R	60
ABBEVILLE	St GILLES	façade	3	R	80	TILLOLOY		façade	6	R	80
AMBLÉNY	St MARTIN	façade	3	O	02	<b>HAUTE-NORMANDIE</b>					
AMIENS	CATHÉDRALE	façade	8	R	80	LES ANDELYS	NOTRE-DAME	façade	8	R	27
AMIENS	CATHÉDRALE	transept sud	6	R	80	LES ANDELYS	NOTRE-DAME	transept sud	10	R	27
BEAUVAIS	CATHÉDRALE	transept nord	6	R	60	ANNEVILLE	NOTRE-DAME		3	O	76
BEAUVAIS	CATHÉDRALE	transept sud	6	R	60	AUFFRAY	NOTRE-DAME	façade	6	R	76
BEAUVAIS	St ETIENNE	chœur	6	R	60	BLAINVILLE-CREVON			4	R	76
BONNEUIL-en-Valois	LIEU-RESTAURÉ	façade	6	R	60	GAUDEBEC-en-Caux			N	R	76
CAIX	Ste CROIX	façade	8	R	80	DIEPPE	St-JACQUES	façade	6	R	76
COMPIÈGNE	St ANTOINE	façade	4	R	60	EVREUX	CATHÉDRALE	transept sud	5	R	27
COMPIÈGNE	St ANTOINE	façade	8	O	60	EVREUX	CATHÉDRALE	transept nord	N	R	27
CRECY	St SEVERIN	façade	4	R	80	FECAMP	St-ÉTIENNE	transept nord	4	R	76
HARBONNIÈRES	St MARTIN	façade	3	O	80	GISORS	St-GERVAIS	transept nord	8	R	27
HARBONNIÈRES	St MARTIN	façade	3	O	80	LA MAILLERAYE	St-MATHURIN	nef	4		76
HARBONNIÈRES	St MARTIN	façade	4	O	80	NORVILLE			6		76
HARBONNIÈRES	St MARTIN	façade	8	R	80	ROUEN	CATHÉDRALE	façade	8	R	76
LIGESCOURT			4		80	ROUEN	St-OUEN	transept sud	6	R	76
MELLO	NATIVITÉ	transept sud	N	R	60	ROUEN	St-OUEN	façade	6	R	76
PONT-Ste-Maxence	Ste MAXENCE	façade	4	R	60	ROUEN	St-MACLOU	transept sud	6	R	76
PIERREFONDS	St SULPICE	façade	8	R	60	ROUEN	St-MACLOU	façade	6	R	76
PIERREFONDS	CHATEAU (XIX <sup>e</sup> )	façade chapelle	N	R	60	LE TRAIT			4		76
RUE	St ESPRIT	façade	6	R	80	VERNON	NOTRE-DAME	façade	4	R	27
SENLIS	CATHÉDRALE	transept nord	6	R	60						

VILLE	ÉDIFICE	POSITION	Nb de Pétales	Oculus ou Rose	DEP	VILLE	ÉDIFICE	POSITION	Nb de Pétales	Oculus ou Rose	DEP
<b>MIDI-PYRENEES</b>						DIJON	St-JEAN	transept nord	3	R	21
AUCH	CATHÉDRALE	transept sud	6	R	32	DIJON	St-JEAN	façade	3	R	21
AUCH	CATHÉDRALE	transept nord	6	R	32	DIJON	St-JEAN	chœur	6	R	21
AUCH	CATHÉDRALE	façade	8	R	32	DIJON	St-ÉTIENNE	transept sud	5	O	21
AUCH	MUSÉE (XIX <sup>e</sup> )	façade	4	O	32	DIJON	St-ÉTIENNE	transept nord	5	O	21
AUCH	MUSÉE (XIX <sup>e</sup> )	façade	6	R	32	LES ECHARLIS	ABBAYE	façade	6	R	89
CONDOM	CATHÉDRALE	façade	6	R	32	PAGNY-LE-CHÂTEAU	Chap. du Château	façade	3	O	21
CONDOM	CATHÉDRALE	façade	6	R	32	PAGNY-LE-CHÂTEAU	Chap. du Château	façade	3	O	21
CONDOM	CATHÉDRALE	chœur	4	R	32	SENS	CATHÉDRALE	transept nord	5	R	89
FAYSSAC			3	O	81	SENS	CATHÉDRALE	transept sud	6	R	89
GIMONT	Chap. de CAHUZAC	façade	8	R	32	<b>RHÔNE-ALPES</b>					
LAVAU	St-ALAIN		8		81	AMBIERLE		façade	6	R	42
RABASTENS	N-D du BOURG		8	R	81	BOURG-EN-BRESSE	BROU	transept nord	3	O	01
RODEZ	CATHÉDRALE	transept nord	6	R	12	BOURG-EN-BRESSE	BROU	transept nord	3	O	01
RODEZ	CATHÉDRALE	façade	6	R	12	BOURG-EN-BRESSE	BROU	transept sud	3	O	01
RODEZ	CATHÉDRALE	transept sud	4	R	12	BOURG-EN-BRESSE	BROU	transept sud	3	O	01
RODEZ	CATHÉDRALE	transept sud	6	R	12	BOURG-EN-BRESSE	BROU	façade	3	O	01
TOULOUSE	AUGUSTINS	façade	4	R	31	BOURG-EN-BRESSE	BROU	façade	3	O	01
TOULOUSE	N-D de la DALBADE	façade	8	R	31	CONZIEU	Chapelle nord		3	O	
VERGOIGNAN		façade	3	O	32	GRIGNON		façade	4	R	26
<b>BOURGOGNE</b>						LYON	PRIMATIALE St-JEAN	façade	6	R	69
AUXERRE	CATHÉDRALE	façade	6	R	89	LYON	PRIMATIALE St-JEAN	chapelle	N	R	69
AUXERRE	CATHÉDRALE	façade	10	R	89	LYON	St-BONAVENTURE	façade	6	R	69
AUXERRE	CATHÉDRALE	transept nord	6	R	89	PEROUGES			3	O	01
AUXERRE	CATHÉDRALE	transept nord	6	R	89	VIENNE	CATHÉDRALE	façade	3	R	38
CLAMECY	CATHÉDRALE	transept nord	6	R	89	VIENNE	CATHÉDRALE	façade	4	R	38
DIJON	St-MARTIN XIX <sup>e</sup>	façade	10	R	58	VIENNE	CATHÉDRALE	façade	4	R	38
	St-JEAN	transept sud	3	R	21						

VILLE	ÉDIFICE	POSITION	Nb de Pétales	Oculus ou Rose	DEP	VILLE	ÉDIFICE	POSITION	Nb de Pétales	Oculus ou Rose	DEP
<b>ILE-DE-FRANCE</b>						<b>CHAMPAGNE-ARDENNES</b>					
HOUDAN	St-JACQUES	transept	8	R	78	LA CHALADE	ABBAYE	façade	N	R	55
MEAUX	CATHÉDRALE	façade	6	R	77	CHAOURCE	St-JEAN-BAPTISTE		8		10
MELUN	NOTRE-DAME	façade	6	R	77	L'ÉPINE	BASILIQUE	façade	3	O	51
PARIS	Ste-CHAPELLE	façade	6	R	75	L'ÉPINE	BASILIQUE	façade	N	R	51
PARIS	St-GER.-L'AUXERROIS	transept sud	3	O	75	RETHEL	St-NICOLAS	transept sud	6	R	08
PARIS	St-GER.-L'AUXERROIS	transept sud	6	R	75	RETHEL	St-NICOLAS	transept sud	8	R	08
PARIS	St-GER.-L'AUXERROIS	façade	3	O	75	RUMILLY-les-Vaudes	St-MARTIN		6		10
PARIS	St-GER.-L'AUXERROIS	façade	8	R	75	TROYES	CATHÉDRALE	façade	6	R	10
PARIS	St-GER.-L'AUXERROIS	transept nord	6	R	75	<b>AQUITAINE</b>					
PARIS	St-MERRI	transept nord	4	R	75	BAZAS	CATHÉDRALE		6	R	33
PONTOISE	St-MACLOU (XIX*)	façade	6	R	95	BIRON	CHÂTEAU		6	R	24
TAVERNY	NOTRE-DAME	transept sud		R	95	BORDEAUX	CATHÉDRALE	transept nord	4	R	33
VILLIERS-LE-BEL	St-DIDIER		N		95	CASSENEUIL	ÉGLISE	façade	N		47
VINCENNES	Chap. du Château	façade	8	R	94	MONPAZIER	St-DOMINIQUE	façade	N	R	24
<b>LORRAINE</b>						<b>LANGUEDOC-ROUSSILLON</b>					
MARVILLE	St-NICOLAS	transept sud	3	O	55	St-MACAIRE	St-SAUVEUR	façade	6	R	33
MARVILLE	St-NICOLAS	façade	8	R	55	<b>LANGUEDOC-ROUSSILLON</b>					
METZ	CATHÉDRALE	transept sud	3	O	57	CLERMONT-L'Hérault	St-PAUL	façade	N	R	34
St-NICOLAS-de-PORT	BASILIQUE	transept sud	3	R	54	MENDE	CATHÉDRALE	façade	N	R	48
St-NICOLAS-de-PORT	BASILIQUE	transept sud	12	R	54	NARBONNE	St-SÉBASTIEN ?	façade	6	R	11
St-NICOLAS-de-PORT	BASILIQUE	transept nord	4	R	54	PERPIGNAN	CATHÉDRALE	transept sud	3	R	66
St-NICOLAS-de-PORT	BASILIQUE	transept nord	4	R	54	PEZENAS	maison particulière		3	O	34
St-NICOLAS-de-PORT	BASILIQUE	façade	8	R	54						
TOUL	CATHÉDRALE	façade	N	R	54						

VILLE	ÉDIFICE	POSITION	Nb de Pétales	Oculus ou Rose	DEP	VILLE	ÉDIFICE	POSITION	Nb de Pétales	Oculus ou Rose	DEP
<b>ALSACE</b>						<b>POITOU-CHARENTE</b>					
KAYSERBERG	Chapelle OBERHOF		3	O	68	BOURESSE	NOTRE-DAME	façade	2	O	86
LAUTENBACH	ABBAYE	cloître	4	O	68	La ROCHEFOUCAULD	N-D de l'Assomption	façade	8	R	16
RIBAUVILLE	église paroissiale	façade	3	O	68	THOUARS	St-MEDARD	façade	10	R	79
THANN	COLLEGIALE	chapelle	3	O	68	<b>CENTRE</b>					
THANN	COLLEGIALE	façade	8	R	68	NOGENT-LE-ROI	St-SULPICE	transept sud	6	R	28
<b>NORD</b>						TOURS	CATHÉDRALE	façade	6	R	39
AUXI-LE-CHÂTEAU	St-MARTIN		8		62	<b>FRANCHE-COMTÉ</b>					
DUNKERQUE	St ELOI (XIX*)	façade	3	O	59	LE RUSSEY	ÉGLISE	façade	3	O	25
DUNKERQUE	St ELOI (XIX*)	façade	6	R	59	LE RUSSEY	ÉGLISE	façade	3	O	25
St OMER	ancienne cathédrale	transept nord	N	R	62	<b>AUVERGNE</b>					
St OMER	ancienne cathédrale	transept sud	N	R	62	MONTFERRAND	N-D de la Prospérité	façade	8	R	63
<b>BRETAGNE</b>						<b>LIMOUSIN</b>					
LANGONET	ABBAYE		6		56	LIMOGES	CATHÉDRALE	transept nord	8	R	87
PLOVAN	chapelle LARIGUIDOU		6		29	<b>PROVENCE</b>					
PLOUVENEZ-Moedec	St-PIERRE		8		22	GUILESTRE			10		05
St-JEAN-du-DOIGT	St-MERIADEC		N		29						
<b>BASSE-NORMANDIE</b>											
ARDENNES	ABBAYE	façade	6	R	14						
CAEN	St-JEAN	clocher	8	R	14						
CAEN	St-JEAN	clocher	8	R	14						
NORREY-EN-BESSIN			8		14						

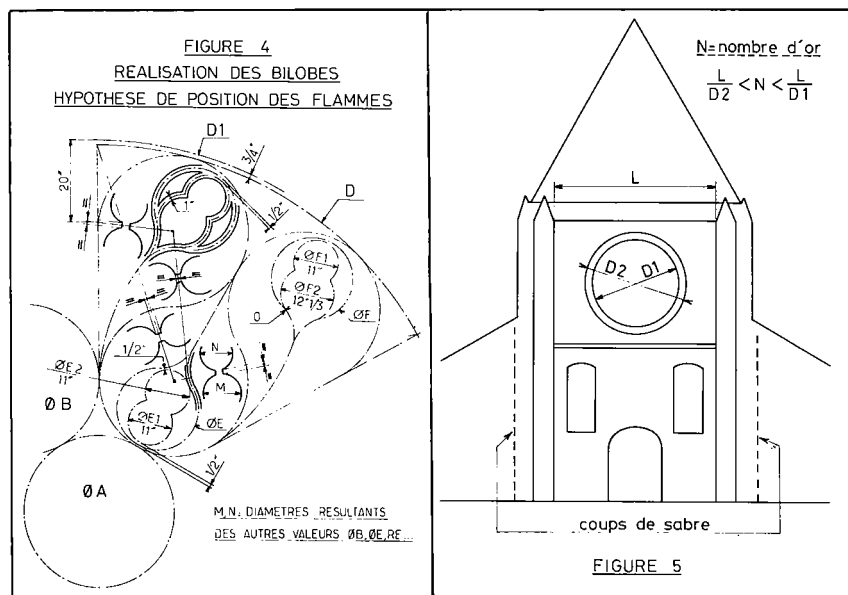
Au-delà du classement par régions, les roses ont été répertoriées en fonction du nombre de pétales. Entrent en compte toutes les formes, circulaires ou presque, ajourées ou non, possédant un remplage décoré par des flammes ou mouchettes. Le nombre de pétales est défini par le nombre de sous-ensembles identiques, il va de 2 à 10 ; au-dessus de ce nombre ou si le dessin est personnalisé (une fleur de lys à Saint-Omer, par exemple) ou si le dessin n'est pas connu de l'auteur, les roses sont alors inscrites dans la colonne « N » (voir fig. 10).

Certaines roses n'ont pas été prises en considération, comme trop tardives (Corbie, par exemple), ou d'esprit encore « rayonnant » bien que construites au XV<sup>e</sup> siècle.

Ce choix personnel n'est pas toujours évident et peut être contesté, il en est de même pour celui du classement en roses ou oculi.

Si les roses à 3 pétales ne sont pour la plupart que de simples oculi décorés, à partir de 4 pétales ce sont de véritables roses par leur diamètre important et leur composition complexe, la très belle rose de l'église Saint-Antoine de Compiègne en est un exemple. Les roses à 5 et 10 pétales sont rares par suite de la plus grande difficulté à réaliser la division du cercle : remarquons particulièrement celle du bras nord du transept de la cathédrale de Sens. Les roses quelconques n'interviennent pas dans cette étude. Quant aux roses à 6 et 8 pétales, présentant de nombreuses analogies au nombre de divisions près, elles sont de loin les plus nombreuses et serviront de référence.

Ces roses peuvent être simples, c'est-à-dire que chaque pétale a un décor limité à quelques flammes ou mouchettes, par exemple celles de Rue et de Caux dans la Somme.



Elles peuvent être composées, dans ce cas la décoration des pétales est plus complexe ou ils sont eux-mêmes divisés en plusieurs parties, pouvant être appelées soufflets et qui reçoivent à leur tour flammes ou mouchettes. Le premier cas peut être illustré par la rose de la façade occidentale de la cathédrale d'Amiens. Le second cas est caractérisé principalement par une division en 3 parties de chaque pétale ; ces divisions sont de forme elliptique comme à Saint-Vulfran d'Abbeville et aux bras sud des transepts d'Amiens et de Saint-Quentin ; ou circulaires comme aux transepts de Senlis et Beauvais.

### *Place de la rose de Lieu-Restauré*

Elle fait partie de cette dernière série de roses que nous trouvons sur les cathédrales d'Auxerre, Sens, Meaux, Senlis, Beauvais, Troyes ainsi qu'à la célèbre Sainte-Chapelle de Paris.

Mises à part celle du bras nord du transept d'Auxerre et celle de la Sainte-Chapelle, plus anciennes, les roses de cette dernière série datent des dernières années du XV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la moitié du XVI<sup>e</sup>, et portent toutes, sauf celle de Meaux, les griffes de Pierre et Martin Chambiges, architectes réputés de l'époque.

La place de la rose de Lieu-Restauré, parmi les réalisations les plus somptueuses de cette époque, est donc exceptionnelle ; Panton Cowen l'a déjà fait remarquer dans son ouvrage (p. 38) : « Il (le style flamboyant) est à son apogée à Amiens, Lieu-Restauré, Sens, Troyes, Auxerre, la Sainte-Chapelle et Beauvais... ».

La rose de Lieu-Restauré présente encore d'autres particularités. Le dessin interne des pétales est sensiblement différent du dessin des autres roses citées précédemment, limité en général à 3 ou 4 mouchettes dans chaque soufflet. Seule la rose de Caix dans la Somme se rapproche de la nôtre bien que ses pétales ne représentent que le tiers de celles de Lieu-Restauré. La découpe des pétales se fait à partir d'un axe vertical comme à Meaux et non horizontal comme à Sens, à la Sainte-Chapelle, à Senlis, à Beauvais et à Troyes.

### *Remarques*

En fonction de ces éléments, deux remarques peuvent être faites :

1) Si la rose a été réalisée vers les années 1480-90 comme supposé dans le chapitre précédent, nous constatons qu'elle est une des premières roses de cette catégorie. C'est peut-être elle qui a influencé le style des autres, la décoration intérieure par bilobes étant remplacée par de simples mouchettes, afin d'augmenter la surface vitrée.

Ne s'agirait-il pas d'un essai en vraie grandeur, réalisé par un futur grand architecte débutant dans cette technique, sur un édifice peu connu, afin de limiter les risques de mauvaise réputation en cas d'échec ?

2) Si les hypothèses précédentes s'avèrent fausses, la rose ayant bien été réalisée vers les années 1530 sous l'abbé Antoine Claret, on constate que l'architecte a réussi à personnaliser son œuvre par rapport au style des maîtres de l'époque, Pierre et Martin Chambiges.

Ceci ne donne que plus de valeur à la rose de Lieu-Restauré, unique en son genre.

#### LA ROSE DE LIEU-RESTAURÉ PARMIS LES AUTRES ABBAYES

Après l'austérité du XII<sup>e</sup> siècle, les différents ordres religieux ont accepté la présence de roses sur leurs églises.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Longpont dans l'Aisne en est un exemple chez les Cisterciens ; Saint-Denis en est un autre pour les Bénédictins.

Dans le style flamboyant, on remarque chez les Cisterciens la très belle rose à six pétales de l'abbaye des Echarlis dans l'Yonne, sans doute détruite actuellement. L'ancienne abbaye cistercienne de la Chalade (Meuse) a été restaurée au siècle dernier avec la rose de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Vanne de Verdun (6). Chez les Bénédictins, nous trouvons aussi les roses de Saint-Ouen à Rouen et de Saint-Leu d'Esserent dans l'Oise.

Chez les Prémontrés, au XIII<sup>e</sup> siècle, des roses ont été réalisées à Saint-Martin de Laon et à Braine. L'ancienne église détruite de l'abbaye de Prémontré en possédait une, non datée, sur sa façade occidentale (7). Pour la période flamboyante, en plus de celle de Lieu-Restauré, il en existe une très belle, avec six pétales, à l'abbaye d'Ardennes près de Caen.

#### CONCLUSION

La rose de Lieu-Restauré et l'église qui la supporte forment un ensemble très pur du style gothique flamboyant, si souvent dénigré et mal aimé. Souhaitons que cet ensemble reste encore de nombreuses années visible par tous, grâce à l'action de sauvegarde accomplie sans discontinuité depuis 1964 par une association (8).

Cette réussite architecturale est sans nul doute un des « chants du cygne » du gothique agonisant ; or cette abbaye est voisine de celle de Morienvall, dont les voûtes sur croisées d'ogives seraient parmi les plus anciennes en France, vers 1125.

---

(6) Information de Michelle Steger, membre du C.E.R.P. (Centre d'Études et de Recherches Prémontrées).

(7) Information de Martine Plouvier, secrétaire du C.E.R.P.

(8) Association de Sauvegarde de l'Abbaye de Lieu-Restauré (type 1901). Chantier ouvert tous les dimanches : travaux de restauration et de mise en valeur du site, fouilles archéologiques et organisation de visites guidées. Je remercie particulièrement les membres de cette association pour l'aide apportée à cette étude. Je tiens également à remercier Marc Durand ainsi que la Société Historique de Compiègne, pour la réalisation de la publication.

Dans cette même vallée de l'Automne, à quelques kilomètres d'écart, se trouvent l'alpha et l'oméga du style gothique ; bien des prouesses techniques et artistiques ont été réalisées au cours des quatre siècles les séparant.

---

ADDITIF SUR LES DIMENSIONS  
DE LA ROSE DE LIEU-RESTAURÉ

*Explication du nombre d'or*

Valeur idéalisant le rapport entre les côtés d'un rectangle, elle est définie par plusieurs expressions mathématiques dont voici les 2 plus courantes :

1) Suite de Fibonacci

$$\begin{array}{cccccccccc}
 1 & 2 & 3 & 5 & 8 & 13 & 21 & 34 & 55 & \\
 \rightarrow & \rightarrow & \rightarrow & \rightarrow & \rightarrow & \rightarrow & \rightarrow & \rightarrow & \rightarrow & \\
 1 & 1 & 2 & 3 & 5 & 8 & 13 & 21 & 34 & N
 \end{array}$$

2) Équation du second degré

$$\frac{1}{N} = N + 1 \qquad N = \frac{1 + \sqrt{5}}{2}$$

---


$$N = 1,618... \text{ ou } N = -0,618...$$

*Mesures relevées et calculs mathématiques*

1)  $\varnothing A = \varnothing B = 37 \text{ pouces} + \text{ bande de } 1,5 \text{ pouces}$

- 38,5 pouces = 1039,5 mm

plusieurs mesures ont donné 1040 mm

- 1,5 pouces = 40,5 mm

mesuré = 40 mm

2) en fonction de  $\varnothing A$  le diamètre extérieur se déduit :

$$D = \varnothing A (4 \times \cos 15^\circ + 1)$$

$$D1 = D + 1,5 \text{ pouces} = 181,4569 \text{ pouces} = 4899,33 \text{ mm}$$

$$D2 = D1 + 15 \text{ pouces} = 196,4569 \text{ pouces} = 5304,33 \text{ mm}$$

La mesure directe n'étant pas possible avec les moyens à notre disposition, un relevé au théodolite Wild T2 (9) a permis les mesures suivantes pour D1 :

$$\varnothing \text{ horizontal} = 4880 \text{ mm}, \varnothing \text{ vertical} = 4847 \text{ mm}$$

---

(9) Relevé topographique réalisé par Sylvie Desanglois et Yves Duris-Mauger, avec un appareil gracieusement prêté par J.-M. Amadiou, Directeur des Études de l'École Supérieure des Géomètres du C.N.A.M. (Evry).



Ces écarts sont logiques en fonction des critères évoqués au début de l'étude, ainsi que par la difficulté de localiser le point inférieur avec l'appareil. La valeur de base du  $\varnothing A$  semble donc a priori cohérente.

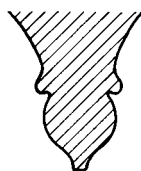
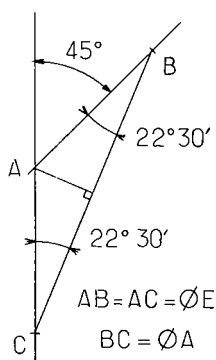
- 3)  $\varnothing E = \varnothing F = 20$  pouces + bande de 1 pouce  
21 pouces = 567 mm, 2 mesures ont donné 570 mm
- 4)  $\varnothing E1 = \varnothing E2 = x F1 = 11$  pouces + bande de 1 pouce  
12 pouces = 324 mm, plusieurs mesures ont donné 320 mm
- 5)  $\varnothing F2 = 12$  pouces  $1/3$  + bande de 1 pouce  
13 pouces  $1/3 = 360$  mm, les mesures ont donné 355 et 360 mm.  
Ce diamètre a été contrôlé par gabarit.
- 6) Les valeurs des rayons RE et RF pouvant faire l'objet de plusieurs hypothèses, le contrôle par gabarit a permis le choix de la solution de 10 pouces.
- 7) Géométriquement le rayon G peut se définir ainsi :

$$G = \varnothing A (2 \times \cos 30^\circ + 1) \times \frac{\sin 60^\circ}{\sin 67^\circ 30'} \times \cos 22^\circ 30'$$

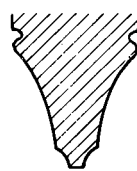
$G = 50,9729$  pouces soit une erreur de 0,73 mm pour un rayon de 1377 mm (51 pouces).

Le contrôle de la valeur de G par la mesure de G1 (voir fig. 3) n'étant pas assez précis, c'est un contrôle par gabarit qui a été réalisé, vérifiant l'hypothèse des 51 pouces.

FIGURE 6



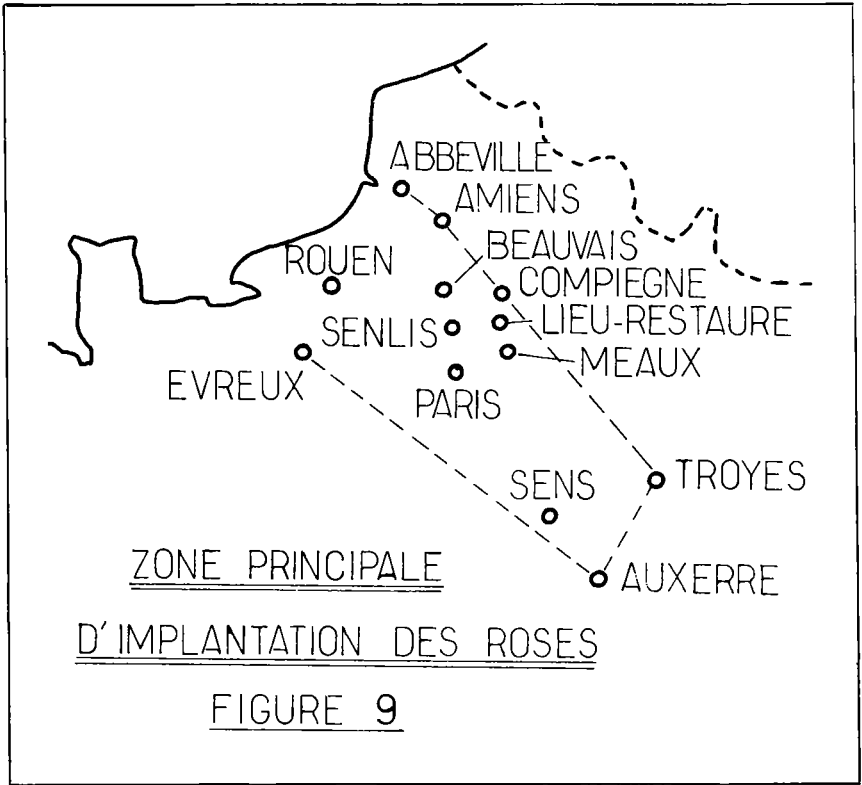
TORE AMINCI  
AVEC MEPLAT



PRISMATIQUE  
BI-CONCAVE

SECTIONS DES ARCS DE VOUTES

FIGURE 7



INVENTAIRE PARTIEL DES ROSES FLAMBOYANTES DE FRANCE  
(CLASSEMENT PAR RÉGIONS)

*Nota* : certaines roses des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles n'ont pas été prises en considération en raison de leur style encore « rayonnant » ou déjà « Renaissance ».

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- S. BACKMUND R.-P. Norbert, *Monasticon Praemonstratense*, Straubing 1949-1956.
- Abbé CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, 3 vol, Compiègne, L. Bertrand.
- COWEN Panton, *Roses médiévales*, Paris, 1979.
- DIMIER R.P. Anselme, *Dictionnaire, Catholicisme, hier et aujourd'hui*.
- GRAVES Louis, *Précis statistique sur le canton de Crépy-en-Valois*, Beauvais, 1843.
- MOREAU-NÉRET André, *Histoire de l'abbaye de Lieu-Restauré*, Paris, 1972.
- Le Valois ruiné à la fin de la guerre de cent ans et les mesures de repopulation prises par Charles d'Orléans à son retour de captivité dans *Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, 1973.
- NOEL Pierre, *Technologie de la pierre de taille. Dictionnaire des termes couramment employés*, Paris, 1968.
- OURSEL Raymond, *Glossaire des termes techniques*, 2<sup>e</sup> éd., La Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1971.
- PEROUSE de MONTCLOS Jean-Marie, *Principes d'analyse scientifique, architecture, méthode et vocabulaire*, 2 vol. Impr. Nat. 1972.
- ROBERT Paul, *Dictionnaire Petit Robert*, 1973.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, 1869 t. VIII, pages 39-69.